

DEROULEMENT DE LA COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS « CASAL »

La Coupe des Pays de la Loire « CASAL » pour les seniors masculins et féminins est obligatoire pour les clubs évoluant en championnat Pré-national ou Régional et à compter de cette saison, ouverte aux clubs évoluant au niveau « départemental » sur inscription volontaire.

Principe de la compétition :

- **La Ligue inscrit informatiquement les équipes masculines et féminines** évoluant en **région** (pré-nationale et régionale), sachant qu'une seule équipe par genre et par club est inscrite. Pour les équipes départementales, inscription pour le 15 septembre dernier délai via votre espace club.
- Engagement gratuit.
- Confirmation écrite du club (le club inscrit en Coupe de France Fédérale senior doit le préciser à la ligue)

Le déroulement de la compétition :

- Tirage au sort, les rencontres sous forme de tournoi à 3 équipes (sauf exception), 5 tours et finale.
- Jour de compétition : le dimanche (éventuellement modifiable : accord des clubs)
- Horaire de compétition : 12H pour le premier match puis à suivre pour les autres (éventuellement modifiable avec l'accord des clubs concernés)
- L'arbitrage sera assuré par la CDA de l'équipe recevante.

Les dates de la compétition :

- 1^{er} tour : dimanche 20 octobre 2019,
- 2^{ème} tour : dimanche 17 novembre 2019,
- 3^{ème} tour : dimanche 15 décembre 2019,
- 4^{ème} tour : dimanche 9 février 2020,
- 5^{ème} tour : dimanche 8 mars 2020
- Finales : samedi 18 avril 2020.

En fonction du nombre d'équipes engagées, le 1^{er} tour pourrait être repoussé au 17 novembre.